

Seigneur a tenu le premier ce langage, et nous en avons donné ailleurs la raison ¹. Cela ne l'empêchait pas de parler de son Eglise comme devant durer des siècles, de lui donner un sacerdoce et d'instituer des sacrements pour la perpétuer indéfiniment. De même les exhortations des Apôtres à veiller continuellement ne les ont pas empêchés de travailler, d'agir et souvent de parler comme si le monde dût subsister encore pendant une longue suite d'années ². Bien plus, ceux d'entre eux qui ont eu à s'expliquer plus nettement là-dessus l'ont fait de telle sorte qu'il est impossible de leur imputer aucune erreur ³.

Après cela, si l'on veut supposer dans leur esprit un penchant à croire, comme le grand nombre, que la durée de ce monde ne devait plus être bien longue, que son avenir serait loin d'égaliser son passé, ce défaut de lumière, cette incertitude, n'aura rien d'injurieux pour leur dignité ni d'incompatible avec leurs prérogatives; mais se fonder sur leurs écrits pour leur imputer une erreur, prétendre que le Nouveau Testament en porte l'empreinte, supposer cette erreur consignée ou impliquée dans nos saints livres, serait porter atteinte à leur infailibilité; et c'est à quoi ne sauraient souscrire des catholiques qui croient sans réserve à l'inspiration des Ecritures ⁴.

IV. Il ne convient pas de chercher à savoir ce que Notre-Seigneur a affecté d'ignorer et ce qu'il n'a pas voulu apprendre à ses Apôtres ⁵. L'Eglise a même défendu, sous peine d'excommunication, de prétendre le faire connaître ⁶.

¹ *Supra*, n. 264-266. — ² Rom., xi, 25, 26; II Tim., iv, 1-3, etc. — ³ II Thess., ii, 2, 3; II Pet., iii, 8; Apoc., xx, 3, 7, 11. — ⁴ *Supra*, n. 28; S. Hier., *Præf. in Epist. ad Gal.* Cf. *Etudes religieuses*, décembre 1868, p. 859, et mars 1869, p. 469. — ⁵ Cf. Genes., xviii, 20, 21; xxii, 12. Tam occultum est tempus judicii ut ipsi etiam judicii occultum esse dictum sit, non ad agnoscendum, sed ad prodendum. Nos ergo quod scire nos Dominus noluit, libenter nesciamus. S. Aug., *In Ps.* vi, 2; Bossuet, *Médit.*, 78, 79, dern. sem. — ⁶ Ne Antichristi adventum aut certum diem judicii prædicare vel asserere præsumat. Constit. *Supernæ majestatis*. Concil. Later. V, ann. 1515.

CONCLUSION FINALE

954. — Le Nouveau Testament n'a-t-il pas des caractères qui le distinguent de tout livre purement humain ?

I. Nous avons répondu à cette question pour les Evangiles et les Actes ¹. Pour l'Apocalypse, les prédictions dont elle est remplie, et dont on ne saurait contester la date ni l'accomplissement, en démontrent assez l'origine surhumaine. Il ne reste donc à parler que des Epîtres. A cet égard nous nous bornerons à signaler deux choses :

1° L'accord parfait des auteurs entre eux, jusque dans les moindres détails et sur les points les plus délicats du dogme et de la morale. Une unité si parfaite dans une telle variété paraîtra merveilleuse et naturellement inexplicable, si l'on tient compte des considérations suivantes : — 1° Il s'en faut bien que tous ces auteurs eussent reçu les mêmes enseignements. S. Paul s'était instruit aux écoles des rabbins et n'avait jamais entendu Notre-Seigneur; les autres avaient suivi les prédications du divin Maître, mais ils n'étaient guère préparés pour en profiter, et, à l'époque de sa Passion, ils avaient peine à comprendre les éléments de sa doctrine. — 2° Ils ont écrit séparément, sans aucun concert, dans des temps différents et dans des conditions très diverses. — 3° Chacun parlait au nom de Dieu, dans une indépendance absolue, sans autre règle que son inspiration intérieure ².

2° La pureté, la solidité, l'élévation qu'on admire en leurs écrits, l'autorité qu'ils ont acquise, l'influence que leur doctrine a exercée dans le monde, les fruits de grâce et de vertu que leur parole ne cesse de produire dans les âmes qui la méditent. A tous ces points de vue, nul ouvrage d'homme

¹ *Supra*, n. 468, 569, 570. — ² I Cor., vii, 40.

n'est comparable à l'œuvre des Apôtres. Les plus grands génies s'effacent auprès d'eux¹.

II. Si l'on prend le Nouveau Testament dans son ensemble, on peut dire, sans préjudicier à l'Ancien, — qui lui sert de base et dont il atteste le caractère surnaturel par 600 citations plus ou moins expresses², — que c'est un monument unique, un livre incomparable, le livre des livres. Tout ce qu'on peut voir de beau, de grand, de saint dans le monde des âmes, tout ce qui a jamais été conçu de plus pur, de plus lumineux, de plus sublime, s'y trouve en sa fleur ou en son germe. C'est de là que sont sortis les ouvrages des théologiens, des moralistes, des auteurs spirituels, des prédicateurs, en un mot, tout ce qu'il y a de chrétien dans notre littérature. Sa doctrine a inspiré la vie de tous les saints, leurs vertus, leurs institutions, leurs œuvres. Ce sont ses récits et ses maximes qui ont enflammé les martyrs, soutenu les confesseurs, formé les vierges, éclairé les docteurs, ravi les contemplatifs. Aujourd'hui encore, les vérités qui y sont consignées servent de base à toute législation et à toute morale digne de ce nom. L'enlever à l'humanité, ce serait tarir la source des vertus les plus essentielles et ébranler l'édifice social jusque dans ses fondements. « Supprimez ce livre, dit le P. Faber, retranchez du langage, de la littérature, de la poésie, les idées et les sentiments dont il est le principe, ôtez aux fausses religions ce qu'elles lui ont emprunté en l'altérant, et vous aurez opéré ici-bas un changement plus radical, une révolution plus complète que si vous aviez éteint la lumière du soleil. »

Serait-il raisonnable de faire honneur d'un pareil ouvrage

¹ Luc., x, 20. Quotusquisque nunc Aristotelem legit? Quot Platonis vel libros noverere vel nomen? Vix in angulis otiosi eos senes recolunt. Rusticanos vero et piscatores nostros totus orbis loquitur, universus mundus sonat. S. Hieron., *In Gal.*, lib. III, præf. Cf. Bossuet, *H. U.*, II, 27-31. — ² Tous les livres de l'Ancien Testament en fournissent quelqu'une, sauf Baruch, lequel se réduit à trois chapitres. Les deutéro-canoniques y sont au moins pour une centaine, *A. T.*, n. 32. De ces citations, 275 sont incontestables et presque littérales. Elles mettent hors de doute ce fait, que toute l'Écriture, l'Ancien Testament comme le Nouveau, a rapport au Sauveur.

à des hommes du peuple, sans talents naturels, sans études, incapables, au jugement de tous, de produire l'ébauche la plus grossière? Peut-on admettre qu'ils en sont totalement les auteurs, qu'ils l'ont composé de leur propre mouvement, à eux seuls, sans autre lumière que celle de leur intelligence? Bien loin qu'ils le prétendent, le seul d'entre eux dont l'esprit fut cultivé atteste hautement son impuissance à faire ou à concevoir rien de semblable³. Et l'on a entendu cent fois les hommes les plus compétents, ceux qui ont le plus étudié et le mieux compris les chefs-d'œuvre du génie humain, dire avec conviction en parcourant ces pages : « Le doigt du Seigneur est là⁴. — C'est vraiment le temple de Dieu et le paradis du ciel⁵! »

¹ Ἀγραμματοὶ καὶ ἰδιώται. Act., IV, 13. « Petits, étroits, ignorants, inexpérimentés, ils l'étaient autant qu'on peut l'être. » M. Renan, *Les Apôtres*. — ² II Cor., III, 4-7. — ³ Exod., VIII, 49. — ⁴ Gen., XXVIII, 19.

FIN.